

NOMBRE DE MEMBRES

**En exercice : 34
Présents : 22
Votants : 26**

N° ordre : DE-25-22

N° ordre dans la séance :
DE-27052025-03

Date de la convocation :
20/05/2025

Date de la publication :

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mai à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Culoz-Béon, sous la présidence de Monsieur Franck ANDRE-MASSE

Jean-Marc DUPONT Maire délégué, Claude FELCI, Isabelle MORLOTTI, Marc GUILLAND, Danielle RAVIER, Robert VILLARD, Céline LE CERF, Anne-Laure PETITE, David TREBOZ Adjoint, Danielle CALLET, Sylvain BOIS, Marie-Françoise SONZOGNI, Joëlle TRABALZA, Hélène ROSSI, Sylvianne GUILLERMET, Dominique GERRA, Nadine BRAVI, Frédéric DI PAOLO, Loïc MONTEIRO, Thierry CURTELIN, Christelle BOUVIER conseillers

Absents excusés : Marc MEO (procuration à Sylvain BOIS), Mélisande MACONE, Thierry DEHAY, Carlos ROCHA OLIVEIRA, Éric BONNET, Thierry DRAPIER (procuration à Franck ANDRE-MASSE), Mickaël MOUTOT (procuration à David TREBOZ), Dominique SCALMANA, Christelle MARCHAND, Emilie VALTON, Déborah GLEYZE, Katerina CHAPMAN (procuration à Loïc MONTEIRO)

Secrétaire de séance : Robert VILLARD

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR DE LA SALLE LÉON PONNET

Monsieur Claude FELCI, Adjoint au Maire, informe le Conseil municipal que, dans le cadre de l'amélioration de la performance énergétique de ses bâtiments communaux, la Commune prévoit de réaliser des travaux d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) sur la salle Léon Ponnet à Béon.

Le coût estimatif de cette opération s'élève à environ 30 000 € hors taxes.

Ces travaux sont éligibles au dispositif « Transition écologique » mis en place par le Département de l'Ain, qui permet d'accompagner financièrement les collectivités dans leurs projets en faveur de la transition énergétique. Ce dispositif prévoit un taux d'aide pouvant aller jusqu'à 20 % des dépenses éligibles.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve la demande de subvention auprès du Département de l'Ain dans le cadre du dispositif « Transition écologique ».**
- **Autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires au dépôt et au suivi de cette demande.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le Secrétaire de séance
R. VILLARD



Le Maire
Franck ANDRE MASSE

